

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L 2121-10 à L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune de TASSIN LA DEMI-LUNE se réunira en séance publique à l'Hôtel de Ville
(Salle du Conseil municipal).

Mercredi 1er AVRIL 2026 A 19h00

ORDRE DU JOUR

1. Compte-rendu des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations du Conseil municipal

VIE DE L'ASSEMBLEE

2. Approbation des procès-verbaux des Conseils municipaux des 17 décembre 2025 et 21 mars 2026
3. Délégation de compétences accordée au Maire par le Conseil municipal, en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT
4. Création de la fonction de conseiller municipal délégué
5. Commissions municipales permanentes : fixation du nombre de commissions et désignation de leurs membres
6. Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : fixation du nombre d'administrateurs et élections des représentants du Conseil municipal.
7. Election des délégués du Conseil municipal au sein des syndicats intercommunaux : Aquavert, SIGERLy, SAGYRC et SIOL
8. Désignation d'un représentant de la commune au sein de la société publique locale « le service funéraire »
9. Commission d'Appel d'Offres (CAO) : conditions de dépôt des listes et election des membres
10. Commission de Délégation de Service Public (CDSP) : conditions de dépôt des listes et election des membres
11. Indemnités de fonction des élus

RESSOURCES HUMAINES

12. Actualisation des délibérations créant les emplois de collaborateurs de cabinet

FINANCES

13. Rapport d'orientations budgétaires 2026 – budget principal
14. Rapport d'orientations budgétaires – budget annexe Espace culturel L'Atrium

RELATION AVEC LES TIERS

15. Convention Territoriale Globale (CTG) 2026-2030
16. Convention de partenariat pour l'utilisation des Chèques Famille

Fait à Tassin la Demi-Lune, le 26 mars 2026

Pascal CHARMOT
Maire de Tassin la Demi-Lune
Conseiller à la Métropole de Lyon

